

# La charte alternatiba limousin



## CONTEXTE

Le collectif local Alternatiba Limousin prend acte que le dérèglement climatique en cours et ce que l'on désigne comme « la crise » représente une opportunité de transformation économique, sociale, écologique et démocratique de la société.

Cette charte énonce comme valeurs : le droit pour l'Homme de choisir un mode de vie et de développement différent du modèle dominant, tourné vers l'humain, juste et équitable socialement, sain pour l'environnement et pour lui-même, responsable vis-à-vis du changement climatique et des autres êtres vivants occupant cette planète.

Face à ce constat, Alternatiba Limousin a pour but, entre autres, de montrer qu'il existe des alternatives concrètes qui ne demandent qu'à être renforcées, développées et multipliées : sobriété et efficacité énergétique, énergies renouvelables, villes en transition, agriculture paysanne, consommation responsable, circuits-courts, relocalisation de l'économie, partage du travail et des richesses, reconversion sociale et écologique de la production, finance éthique, défense des biens communs, souveraineté alimentaire, solidarité et partage, réparation et recyclage, réduction des déchets, transports doux et mobilité soutenable, éco-rénovation, lutte contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, préservation de la biodiversité, etc.

Par des actions positives, Alternatiba Limousin désire faire découvrir ces alternatives, informer et sensibiliser le public aux nouveaux enjeux locaux et globaux.

Progrès écologique et progrès social sont indissociables. Notre mouvement collectif se place dans le cadre de la société civile et montre que le changement est non seulement possible mais souhaitable pour la vie en commun à l'opposé de la concurrence exacerbée entre les êtres humains.

En rejoignant le mouvement européen Alternatiba, nous souhaitons contribuer, localement à notre niveau, à changer concrètement les choses, autant collectivement qu'individuellement ; et également à renforcer la dynamique de mise en réseau des acteurs du changement, la prise de conscience au quotidien ainsi que le rapport de force permettant de peser dans les futures négociations internationales de la COP 21 (sommet climatique de l'ONU se tenant à Paris en novembre 2015 sur les mesures à prendre pour l'après 2020).

## OBJECTIFS

Ce collectif a pour but l'organisation de l'événement ALTERNATIBA le 13 septembre 2015 à Limoges sous la forme d'un « Village des alternatives » et de tout autre événement préparatoire se réclamant du même but.

Cet événement entendra être à la fois un forum, un festival et une fête populaire. Il se composera de conférences, d'expositions, de stands, d'ateliers, de démonstrations pratiques mais également de repas, d'animations, de déambulations artistiques, etc.

## CONDITION DE PARTICIPATION A L'ÉVÉNEMENT

Le choix des participants s'effectuera dans un esprit d'ouverture large : c'est le contenu d'une initiative, solution ou pratique ainsi que son caractère concret, alternatif, innovant, reproductible ou créatif qui importera et non la nature de l'organisation (association, PME, collectivité, ou simple individu). Lors du festival, il ne s'agira pas uniquement de faire la promotion de son organisation, mais avant tout de bien mettre en avant des pratiques alternatives. Les fausses solutions relevant du « greenwashing » ou « écoblanchiment » (procédé marketing pour se donner une image «écologique») ne seront pas considérées comme des actions alternatives à présenter.

La vente de produits sera autorisée après approbation par le collectif d'organisation.

## **LE COLLECTIF D'ORGANISATION**

**Engagement : le collectif répond à une volonté démocratique réelle, basée sur une organisation non hiérarchisée.**

Le processus d'organisation de l'événement s'effectue dans un cadre autogéré, bienveillant, ouvert, transparent, coopératif et participatif.

Le collectif ne défend aucun intérêt privé, intègre l'intelligence collective, laisse place à l'initiative et ne fonctionne qu'avec des bénévoles.

Les propos ou comportements violents qui porteraient atteinte à la dignité de la personne humaine, ne seront pas tolérés : manipulation, harcèlement moral ou sexuel, propos racistes, homophobes, sexistes, etc.

Tout manquement ou comportement non conforme à la Charte sera passible d'exclusion et en cas de conflit, la décision sera prise en réunion ouverte à tous les membres.

## **COMPOSITION**

**Engagement : la composition du collectif d'organisation n'est ni figée, ni fermée. Chaque membre du collectif est considéré(e) comme co-organisateur(trice) de l'événement.**

Toutes associations et citoyens désirant s'investir dans l'organisation et qui adhèrent à cette charte sont les bienvenus, sans procédure d'admission, ni cotisation, qu'il fasse partie du cercle militant ou associatif ou non, qu'il soit détenteur d'une compétence particulière ou non. Toute forme d'investissement est la bienvenue, aucune compétence particulière n'est demandée ni appartenance au cercle militant ou associatif. Qu'importe le temps à y consacrer le principal étant de partager les valeurs de l'appel et de la charte.

Les membres sont libres d'intégrer un ou plusieurs groupes de travail, de quitter ou de changer de groupe selon leur propre libre arbitre, à partir du moment où ils s'engagent à communiquer les informations qu'ils détiennent pour faciliter la reprise de la tâche qu'ils avaient prise en charge.

## **ORGANES DU COLLECTIF**

### **A/ L'Assemblée Plénière (ou assemblée générale)**

Elle se réunit au moins une fois par mois, rassemble tous les membres du collectif ainsi que n'importe quelle autre personne voulant y participer à partir du moment où elle accepte la charte.

Les propositions majeures relevant de l'organisation du collectif, des missions des groupes de travail, des orientations à prendre, des buts et objectifs de l'événement, des grandes initiatives, sont toutes adoptées lors des réunions générales.

### **B/ Les groupes de travail (ou commissions)**

Les groupes de travail sont responsables de la réalisation opérationnelle de cet Alternatiba. Ils ont pour missions de :

- Préparer le contenu des espaces du futur village, identifier des participants, les contacter, les rencontrer et co-créer avec eux des stands, des ateliers, des démonstrations, des expositions ou tout autres activités qui seront mises en place le jour J. Exemples possibles : Climat & sobriété énergétique » – « Transition sociale et écologique » – « Objectif zéro déchet » – « Mobilités soutenables » – « De l'agriculture à la santé » – « Tous consom'acteurs ! » – « Economies alternatives » – « Culture, éditeurs & médias engagés » – « Activités jeunesse »
- Organiser le soutien aux autres groupes, réaliser des outils et documents de travail, faire émerger des problématiques et des contraintes et y proposer des solutions (ex : coordination, logistique, finance, informatique, communication, invitation personnalités, reportage vidéo et audio..)
- Assurer la logistique et le suivi des activités (ex : bar & restauration, journée brainstorming, conférences, tables rondes).

Chaque groupe est ouvert à tout volontaire. Il s'auto-organise et peut prendre les décisions nécessaires pour réaliser sa mission dès lors que cette charte est respectée et quelle ne porte pas préjudice au fonctionnement des autres groupes. Les groupes sont libres de choisir leur mode de fonctionnement propre (mode de travail, fréquence de réunion, lieux, date, invitations...).

Dans la limite du possible et du raisonnable, les réunions auront lieu à des horaires et lieux qui permettent d'intégrer le maximum de personnes.

### **C/ Le suivi : les référents**

Chaque groupe choisit au moins un binôme de référents qui se chargera de remonter les informations au sein des groupes transversaux correspondant (coordination, finance, logistique, communication, gestion bénévole) et à l'assemblée plénière afin d'intégrer le travail réalisé dans le processus général d'organisation.

### **D/ Le déroulement des réunions**

#### **Engagement : faciliter leur déroulement, leur efficacité et la prise de décision.**

Les réunions commencent et finissent à l'heure. Un ordre du jour détaillé est communiqué au préalable à l'ensemble du collectif. Les réunions ne servent qu'à traiter les points soumis à l'ordre du jour. Il y a trois facilitateurs par réunion : un modérateur, un secrétaire et une personne chargée de gérer les tours de parole. L'organisation suivante est obligatoire pour les assemblées Plénières, et facultative (mais conseillée) pour les autres.

### **E/ Le dialogue**

#### **Engagement : liberté de parole et écoute sans jugement préconçu.**

Dans un esprit, de respect, de bon fonctionnement et d'aisance de communication, le collectif demande à ses membres de suivre les recommandations suivantes lors des réunions :

- Chacun parle, un à la fois. Le tour de parole doit être respecté.
- Rester courtois
- Être attentif à être synthétique (nous sommes nombreux)
- Être attentif à être constructif, c'est à dire d'éviter de nourrir la dualité et la division
- Être factuel c'est à dire d'éviter les spéculations, les suppositions hypothétiques et les débats d'ordre "théorique"

### **F/. La prise de décision**

**Engagement : le collectif s'efforcera de modifier une proposition jusqu'à qu'elle devienne acceptable pour tous et recherchera la décision la plus "praticable" en tenant compte des données réelles (délai, moyens, etc...) ; c'est à dire pas forcément la meilleure, mais celle qui fera avancer le projet dans le bon sens avec les actions les plus réalisables. Le consensus devra être recherché pour que chacun puisse se retrouver dans les décisions.**

Les décisions prendront en compte les objections formulées par les membres. Une objection valide est une raison, argumentée et réellement fondée, qui justifiera, qu'adopter une proposition causerait du tort au collectif, ne correspondrait pas au contenu de cette charte, créerait une forte difficulté ou nuirait à l'avancement de l'organisation de l'événement.

### **G/ La transparence et la communication**

Chaque réunion ou rencontre fera l'objet d'un compte-rendu (quelques lignes peuvent suffire). Tous les documents et compte-rendu concernant le collectif seront mis en libre accès en ligne. Il y sera également noté les noms des participants dans un souci de reconnaissance de l'investissement de chacun.

Pour faciliter le fonctionnement des groupes, des listes de discussions par mails seront mises en place.

### **H/ La convivialité**

Le collectif cultivera du mieux possible efficacité en réunion et convivialité avec des temps de partage et de discussion hors des moments de travail.